Tableau de la saison pendant laquelle la chasse et la pêche sont permises dans les différentes provinces du Canada.

Les animaux sous protection en tous les temps sont. Les femelles de l'élan, du caribou, du cerf avec leurs petits de moins d'un ane taussi les moutons de montagnes et leurs brebis et petits. Saison ouverte pour la chasse des animaux—Orignal, élan et wapiti. Chevreuil, renne et antilope Les femelles du cerf, du cabri, de l'élan, du wapiti, du renne, du caribou et de leurs petits de moins d'un an, et en outre du castor et la loutre. Icr sept. au 31 déc. Les femelles du cerf, du cabri, de l'élan, du wapiti, du renne, du caribou et de leurs petits de moins d'un an, et en outre du castor et la loutre. Icr sept. au 31 déc. Le femelle de l'élan et cabri, de l'élan, du wapiti, du renne, du caribou et de leurs petits de moins d'un an, et en outre du castor et la loutre. Icr sept. au 31 déc. Le femelle de l'élan et cabri, de l'élan, du wapiti, du renne, du caribou et de leurs petits de moins d'un an, et en outre du castor et la loutre. Icr sept. au 31 déc. Le femelles du cerf, du cabri, de l'élan, du wapiti, du renne, du caribou et de leurs petits de moins d'un an, et en outre du castor et la loutre. Icr sept. au 31 déc. Le femelles du cerf, du cabri, de l'élan, du wapiti, du renne, du caribou et de leurs petits de moins d'un an, et en outre du castor et la loutre. Icr sept. au 15 dec. """ """ """ """ """ """ """	lapins de prairie.
Orignal, élan et wapiti	
Caribou	au 31 déc
	II
Unevreuil, renne et antilope ler sept. au 14 déc " " "	
Le mouton de montagne ou bouc.	
L'ours et le renard jaune	année
Le flevre et lapin	au 31 dec
Le castor Protégé insec los fév 1910	au or mars
La loutre ler nov au 31 mars Toute l'a	année
La marte zibeline Prot. ju-gu'au 16 oct. '96	
Martin-pêcheur, le pékan " 1er oct. au 14 mai " "	
Le mouton de montagne ou bouc. Le l'evre et la pin ler sept. au 14 déc. Le lièvre et lapin ler sept. au 14 déc. Le rat musque le	au 28 fev
peut prendre dans une saison ne doit pas 2 élans, 2 orignaux, 2 lope, 1 élan, 1 caribou, 2 chevreuils.	ux ou caribous
excéder wapitis, 5 moutons de 1 cabri, 1 renne.	
montagnes, 2 chèvres	
de montagnes.	
Il est défendu d'employer les chiens pour Chasser le cerf. Le cerf ou laisser courir Le cerf, l'élan ou le cari-L'Origna	al ou le caribou.:
les, en dehors de la sai bou.	
Gaspillage de gibier—Chasse le dimanche. L'achat ou la vente des La chasse le dimanche est La chasse le dimanche est	
têtes des moutons de défendue. L'usage des	
Oiseaux. Inontagne, défendu. explosifs pour tuer le	
poisson est défendu.	
Les niseaux sous protection dans tous les La perdrix (angleien) les	
temps sont	sans, le coq de
espèces et les oiseaux in-	r e, capercalzies, e bryère à longue
Saison ouverte à la chasse des oiseaux— queue, Perdrix de marais et bouleau	Intaria d claner